



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance tenue le 22 mai 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 548-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 752 900 \$ pour l'acquisition de deux camions 10 roues avec équipements de déneigement;

QUE ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter de l'ensemble de la municipalité lors de la procédure d'enregistrement qui s'est tenue du 25 mai au 9 juin 2020;

QUE ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 15 juillet 2020;

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 16 juillet 2020.

**Gemma Vibert,
Greffière**